



## Comité départemental de Rugby de l'Hérault

Maison Départemental des Sports  
Zac de Pierres Vives – Esplanade de l'égalité  
34080 Montpellier Cedex

Agde le 10 mai 2018

---

### Procès-verbal du bureau du comité départemental du 9 mai 2018 – entretien téléphonique

Le mercredi 9 mai à 18h00, les membres du bureau du comité départemental de rugby ont participé à un entretien téléphonique.

#### Présents :

ARENAS P	CLOT E	HOUOT T	MOISSONNIER P
MONTAGNE M	TUGAS G	LAGARDE JM	

#### Absents Excusés :

ARAZO JM	NOIROT JC
----------	-----------

#### Le président ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

- Réunion de la ligue du 5 mai à Caussade
- Venue d'A Doucet le 24 mai 2018
- Locaux du CD34
- Point financier
- Championnat du monde U20
- Questions diverses

#### Réunion de la ligue du 5 mai à Caussade :

Lors de cette réunion il a été constaté un fort absentéisme soit 21 personnes sur 53.

Le nombre important de réunions, les distances à parcourir en sont surement une des causes.

Compte tenu de l'énorme impact financier des remboursements kilométriques qui sont opérés, ces derniers n'auront plus lieu de façon systématique. Les personnes qui sont assujetties à l'impôt sur le revenu pourront faire un don comme le prévoit les textes.

Il sera substitué la mention invitation à celle de convocation dans les différents documents.

#### Point sur les finances :

Pour rappel le budget du CD34 n'est pas conséquent et devrait être légèrement déficitaire en fin de saison.

Il ne faut pas s'attendre à ce que la ligue abonde généreusement les comités départementaux, elle-même mettant en place des actions financières correctives comme le non remboursement des frais kilométriques. Une nouvelle dépense s'est rajoutée, le salaire du DTA qui ne sera pas pris en charge par la FFR.

Il n'est toujours pas connu les modalités de répartition des subventions FFR et autres aux CD.

Compte tenu de ces différents éléments un bureau sera organisé début juin afin de préparer le budget 2018-2019 et de prioriser les actions à mener.

Pour rappel, le président DOUCET a promis au CD lors du séminaire qui a eu lieu dans le LOT que l'argent de la formation irait au CD.

#### Locaux du CD34

Pour rappel, il est toujours loué un bureau à la maison de sports de Montpellier. Nous avons demandé la possibilité d'obtenir un second bureau car sur ce site se feront les licences du Montpelliérain et la visioconférence. Cependant ce site par l'absence de ligne dédiée à la visio pose souci. Lors de la construction du bâtiment seul de CD du foot avait anticipé cette ligne Le coût correspondant est conséquent, et doit être pris en charge par la ligue (la visio étant devenue une obligation pour les comités départementaux), le CD ne pouvant assumer une telle dépense. L'abonnement annuel de 1 200 euros HT quant à lui sera assumé par la ligue.

Il est demandé aux élus montpelliérains de trouver un site adéquat et d'accès facile comme « plan B » dans le cas où le problème soulevé pour la maison des sports ne serait pas solutionné. E Clot indique que le Pic St Loup se porte volontaire pour « dépanner » dans l'attente du nouveau site.

Pour information un second appareil sera installé à Narbonne qui abritera la MOT mais aussi le CD11.

T Houot dont c'est le métier va prendre contact avec les techniciens afin d'avancer sur ce dossier.

Le conseil départemental a proposé gracieusement des locaux sur Béziers qui sont en cours de réfection, d'aménagement. G Tugas a pu obtenir du mobilier de bureau (tables, chaises, bureaux...) auprès de la CAF de Béziers qui faisait un don aux associations locales.

L'inauguration des locaux est prévue courant juin 2018.

L'ensemble du matériel pourra y être stocké. Il pourra y être effectué des formations ainsi que des réunions de comité directeur.

Il est décidé à l'unanimité de profiter des travaux pour doter le local d'une ligne dédiée à la visioconférence et d'en supporter le coût sur une année test. Ce coût pourra être réduit en louant la salle à des entreprises qui souhaitent faire de la visio avec leur siège social.

#### **Venue d'Alain Doucet :**

Le président de la ligue assistera au comité directeur du 24 mai qui se tiendra à Pézenas. Il vient à la rencontre des élus et des membres associés et non des clubs. Pour information le mois dernier il s'est rendu au CD11.

La réunion sera écourtée afin de laisser une partie d'échanges avec A Doucet. Il sera opportun de lui demander un retour de la réunion du 12 mai sur les assises du rugby afin de pouvoir travailler avec les écoles de rugby. Il convient de souligner que le calendrier FFR pour la saison 2018/2019 est prêt et sera diffusé fin mai 2018.

Comme à chaque réunion, un repas clôturera la soirée.

#### **Championnat du monde U20 :**

A priori ce championnat sera financièrement déficitaire.

Sur l'aspect administratif et sur la communication il est constaté des dysfonctionnements : pas de publicité sur la mise en place des billets, la convention World rugby et agglomération de Béziers est reçue ce jour,...

La gestion des buvettes sera sous traitée. 20% des bénéfices seront reversés au COL qui effectuera un partage identique aux 6 membres du COL.

La liste des bénévoles est arrêtée pour les 3 sites.

Pour rappel, le département de l'Hérault offre 1500 places par journée de match au lieu de 1000 pour que les jeunes des écoles de rugby puissent assister aux matches qui auront lieu à Béziers. Une soirée commune avec l'agglomération sera organisée le 4 juin aux neufs écluses. Les membres du comité directeur seront invités.

La communauté d'agglomération de Béziers en offrira 500 pour les écoles de rugby de son territoire.

La ligue Occitanie a commandé 400 places pour le jour de la finale pour les présidents de clubs qui assisteront préalablement à l'AG du 17 juin à Gruissan et pour les anciens internationaux de la région.

#### **Divers :**

- Service civique : Jules Goubain prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet sur les missions liées à la communication. Etant arbitre et joueur à Servian compte tenu qu'il a une grande disponibilité (Fac de communication de Béziers) il sera possible dans un second temps de lui confier d'autres tâches. Il exercera ses fonctions dans les locaux de Béziers et son tuteur sera JM Lagarde. Il reste un autre poste à pourvoir. Ce recrutement n'interviendra que si un tuteur assume pleinement ce rôle, les expériences passées démontrent que sans cela il n'y a aucune plus-value pour le comité. P Moissonnier propose de recruter un service civique pour la prochaine maison de l'étudiant. Le président rappelle que ces structures dépendent directement des MOT et non pas des comités départementaux. Les élus peuvent faire des propositions de missions à confier à un ou plusieurs services civiques et en assurer le tutorat.
- Il est rappelé les 3 missions des MOT : gestion des épreuves et de la discipline des séniors, la formation des dirigeants et la mise en place des maisons de l'étudiant.
- Commission féminines : M Respaut, secrétaire général du MRC a adressé sa candidature. Un premier entretien téléphonique lui sera proposé suivi éventuellement d'un entretien physique. La proposition de la responsabilité de la commission ne pourra se faire qu'après une période d'au moins 6 mois.
- Le président informe qu'en tant que sponsor du CD il a fait l'acquisition de 2 mini poteaux qu'il offrira au CD34, avec la publicité MONSIEUR MEUBLE en bas de poteau.
- Suite à une question de P Arenas, il est rappelé que pour participer à la réunion des assises du rugby, il fallait s'inscrire. La liste des participants a été donnée à la ligue en raison du plan Vigipirate, les participants doivent aussi se munir d'une pièce d'identité. Il ne sera donc pas possible d'accueillir quelqu'un sur place au dernier moment.

Il est rappelé à tous que les élus et membres associés peuvent et doivent être force de propositions dans tous les champs de compétences du comité départemental.

L'ordre du jour étant épuisé le Président adresse ses remerciements à l'ensemble de l'équipe et clôture la séance à 19h45.

Le Président

Le secrétaire général

Gérard TUGAS

Myriam Montagné